

N.486 / 12 ème année. mardi 1er juillet 2003

LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ :

La concertation, gage de réussite du CSLP

Des assises nationales, organisées par le Commissariat aux Droits de l'Homme à la Lutte Contre la Pauvreté et à l'Insertion, se sont tenues les 24 et 25 juin 2003, au Palais des Congrès.

Ces assises auxquelles ont participé les membres du gouvernement, les bailleurs de fonds, la société civile, les Ongs nationales et internationales ainsi que le secteur privé, visent entre autres objectifs à valider avec l'ensemble des partenaires et acteurs du Commissariat, le Rapport sur la mise en œuvre du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP), à renforcer le consensus et l'engagement dans la mise en œuvre du CSLP et apprécier son état d'avancement.

L'ouverture officielle des travaux, a été marquée par le discours du ministre des Affaires économiques et du développement, Abdallahi Ould Cheikh Sidiya, et des allocutions du représentant de la Banque Mondiale et de la représentante ré-

sidente du système des Nations Unies en Mauritanie. Le ministre a précisé, dans son discours, que les assises constituent un cadre serein pour les différents partenaires afin de débattre des acquis et des perspectives du CSLP. Il a également loué l'effort des bailleurs de fonds et des intervenants nationaux qui, depuis le lancement des programmes de réduction de la pauvreté en Mauritanie, se sont mobilisés afin de garantir leur succès. Cependant, a-t-il dit, les moyens mis en œuvre et le suivi des interventions en faveur des populations nécessiteuses, traduisent d'une part la volonté du gouvernement d'endiguer le phénomène avec la coordination des partenaires au développement et, d'autre part de prévoir les incidences de la pauvreté aussi bien dans le milieu urbain que rural. Ould Cheikh Sidiya n'allait pas donner le coup d'envoi des travaux sans dire que les résultats escomptés et les objectifs fixés, largement répertoriés dans les documents de référence, demeurent un motif de conviction pour l'Etat et les partenaires, dans la lutte contre la pauvreté.

Le Rapport diagnostiqué

Passée la cérémonie d'ouverture, les participants à ces assi-

ses nationales se sont d'abord partagés en six groupes thématiques, notamment : la formation, sensibilisation et éducation, micro-finance et micro-entreprise. Chaque thème était en corrélation avec une partie du rapport sur la mise en œuvre du CSLP. Ainsi ces différents groupes ont eu à analyser le draft, l'apprécier au regard des objectifs et des dépenses allouées. Les travaux de groupes ont permis aux participants de tirer les principaux enseignements du CSLP, après sa première phase d'exécution. Ils se sont également penchés sur les perspectives et l'ensemble des priorités dans le domaine de la santé, de l'éducation et du développement rural.

De ce point de vue, ils sont parvenus à la conclusion qu'il faut renforcer la participation de la société civile. C'est dire que, pour les participants, l'élaboration des programmes d'intervention du commissariat dans la lutte contre la pauvreté, doit impliquer davantage tous les partenaires pour dégager une approche plus exhaustive axée autour des priorités.

Au dernier jour des assises, les travaux en groupe ont été restitués pour être discutés ensuite en plénière. Puis le ministre des affaires économiques, Ould Cheikh Sidiya et le Commissaire à la lutte contre

la pauvreté, Abdel Kader Ould Ahmed, ont été invités à table pour répondre aux questions des participants relatives aux différents aspects du CSLP et, à leurs interactifs.

Recommandations

Au terme de cette restitution des travaux en groupes, les participants ont procédé à la formulation des recommandations.

Celles-ci ont brassé plusieurs domaines du développement urbain allant du renforcement des infrastructures socio-économiques et la promotion de la formation professionnelle dans nos régions...), à la création de structures adaptées à la formation des personnes handicapées.

Ils ont aussi recommandé le renforcement de la sécurité alimentaire, vu le déficit pluviométrique enregistré ces dernières années, et de la protection de l'environnement. Autres recommandations : la multiplication et diversification des emplois, la promotion de la micro-finance et micro-entreprise en faveur des femmes.

Et en dernier lieu, la mise en place d'une stratégie de communication qui peut mobiliser davantage les citoyens puis l'accélération du processus de régionalisation des program-

Satisfaction des partenaires au développement

Les bailleurs de fonds continueront à apporter leur soutien à notre pays pour la constance de ses acquis démocratiques, annonce le représentant de la BM.

Le représentant de la Banque Mondiale, a souligné la volonté du gouvernement mauritanien d'avoir fait des programmes du CSLP un appareil participatif convainquant. Il a ajouté que les dépenses consacrées à la santé et à l'amélioration des infrastructures de base, connaissent une augmentation sensible et par conséquent le PIB est passé de 8,2% en 2000 à 11% en 2002. Au représentant de rappeler que le Commissariat constitue une excellente démarche tant pour l'analyse que pour la mise en œuvre des programmes de lutte contre la pauvreté. " C'est pour cette raison, a-t-il dit, que la Banque Mondiale apporte son soutien technique et financier à ce département ".

Quant à la représentante résidente du système des Nations Unies, Cécile Molinier, elle a apprécié le fonctionnement régulier du CSLP, qui accorde une place de choix aux objectifs du millénaire. Elle s'est félicitée de la stabilité globale du cadre macro-économique en disant que l'amélioration du niveau de la scolarisation des filles et de l'accès aux services de base, constitue un motif de fierté aussi bien pour le gouvernement que pour les partenaires au développement. En effet, la représentante résidente a affirmé que le programme de bonne gouvernance est à même de constituer un axe stratégique de lutte contre la pauvreté, avant de conclure que l'objectif majeur est de réduire le taux de pauvreté à 19% ainsi que ses incidences néfastes sur les populations qui en souffrent.

mes de lutte contre la pauvreté tenant compte des besoins spécifiques de chaque wilaya.

Le mot de clôture est revenu au ministre des affaires économiques, Abdellahi Ould Cheikh Sidiya. Il a affirmé, à la lumière des recommandations, que l'organisation des assises traduit la volonté du gouvernement mauritanien de susciter l'adhésion des différents partenaires à la réalisation des objectifs fixés. Le ministre a dit que ces recommandations trouveront un écho auprès des décideurs puisqu'elles ont eu le mérite de toucher les différentes politiques sectorielles tels la croissance et le cadre macro-économique, les domaines prioritaires et les perspectives pour la période 2003-04.

_____ *Wane Abdoulaye* _____